

A l'occasion des 30 ans de « Fête le Mur », Babolat renouvelle et renforce son partenariat avec l'association de Yannick Noah.

Un double anniversaire. « Fête le Mur » célèbre ses 30 ans d'existence et Babolat ses 20 ans de partenariat avec l'association si chère à Yannick Noah, qui a longtemps joué avec le cordage Babolat VS. Un engagement historique pour rendre le tennis accessible au plus grand nombre, renouvelé pour trois ans. La nouvelle convention a été signée hier soir à Paris par Éric Babolat et Yannick Noah lors d'une soirée anniversaire organisée par « Fête le Mur ».



Un engagement historique, une fidélité et une projection commune sur l'avenir qui ont du sens.

Entreprise familiale investie depuis près de 150 ans au service du jeu, des joueurs et de celles et ceux qui font vivre le sport, **Babolat a toujours considéré la philanthropie comme un pilier structurant et opérationnel de sa politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**. C'est à ce titre que, **dès 2006**, la marque s'est engagée avec « Fête le Mur », association créée en 1996, sous l'impulsion de Yannick Noah pour favoriser l'inclusion, l'éducation et l'insertion des jeunes issus des quartiers prioritaires par le sport. **Dans le cadre du développement du projet « Serve » de Babolat** (être au service du jeu et de ceux qui l'aiment), cette convention a été renouvelée, hier soir à Paris, pour trois ans.



Le projet « Serve » repose sur plusieurs piliers : protection de l'enfance via le sport et dans le sport (physique, mentale, sociale), développement d'une pratique sportive plus inclusive pour dépasser les préjugés et clivages, lecture de la performance au-delà du prisme sportif avec un objectif d'épanouissement personnel et sociétal.

La convention a été signée par **Yannick Noah** et **Éric Babolat**, après avoir pris part à une table ronde aux côtés de la Fédération Française de Tennis et d'autres partenaires de l'Association : *« L'engagement historique de Babolat ne se limite pas à la performance sportive. Il s'inscrit de longue date dans une volonté de transmission, de responsabilité et d'utilité sociale. Un objectif que nous partageons depuis toujours avec « Fête le Mur ». Notre engagement est donc ici naturel, cohérent avec les valeurs de notre marque. A travers ce renouvellement de convention de mécénat, Babolat réaffirme sa volonté de contribuer activement à un sport plus accessible, inclusif et porteur d'émancipation, en soutenant des initiatives d'intérêt général à fort impact social comme celles développées par « Fête le Mur » et Yannick Noah. Depuis plus de 40 ans, nous entretenons évidemment des liens très forts avec Yannick, qui a très longtemps joué avec notre cordage VS. Nous avons le même sens du partage et du souci des jeunes. »*

L'implication de Babolat n'est pas que financière ou sur la dimension matérielle. **La marque s'engage au partage d'expériences** en accueillant des jeunes de l'Association dans l'entreprise, pour des visites, comme ce sera le cas dès ce mois de juin sur le site de Corbas (près de Lyon), ou des stages.

Les contributions de Babolat envers « Fête le Mur »

Une contribution financière annuelle destinée au financement de licences sportives pour les jeunes bénéficiaires de l'Association ;

Une dotation annuelle en matériel sportif pour le fonctionnement des sites et programmes de l'Association et pour les jeunes de « Fête le Mur » engagés en compétition. Ces dotations pourront notamment comprendre du matériel Babolat (raquettes, balles, cordages, sacs, textiles, accessoires, matériel pédagogique et mini-tennis, équipements pour les événements de l'Association) ;

Un statut prioritaire sur les dons solidaires. Babolat s'engage à inscrire « Fête le Mur » parmi les associations prioritaires pouvant bénéficier, selon les besoins identifiés, des invendus, des surplus de stocks, des fins de collection et de toute autre dotation destinée à des actions de solidarité ou de mécénat ;

Un accompagnement éducatif et sur l'insertion professionnelle. Babolat s'engage à différentes initiatives telles que l'accueil de jeunes de l'Association en stage ou en immersion professionnelle, des visites d'entreprise, des actions de mentorat réalisées par des collaborateurs volontaires, tout ce qui pourrait favoriser la découverte des métiers, l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes de « Fête le Mur ».

A propos de Babolat Pionnier de l'innovation, Babolat a inventé le cordage de tennis en 1875, l'année même où les règles du tennis ont été établies. Plus ancienne entreprise internationale spécialisée dans le tennis, Babolat accompagne depuis toujours les plus grands champions ; René Lacoste, Suzanne Lenglen ou encore Björn Borg notamment ont joué avec des cordages VS. Babolat lance sa première ligne de raquettes en 1994 et a remporté son premier grand chelem en 1998 à Roland-Garros avec Carlos Moya, le premier d'une longue série. Entreprise familiale depuis cinq générations, Babolat est une marque innovante qui propose une gamme complète d'équipements pour tous les amateurs de tennis, de badminton et de padel : raquettes, cordages, chaussures, vêtements, balles et volants, sacs et accessoires. Babolat équipe officiellement plus de 500 athlètes professionnels dans le monde dont Rafael Nadal (ESP), Carlos Alcaraz (ESP), et Juan Lebron (ESP, numéro 1 mondial de padel en 2019, 2020, 2021, 2022). Babolat est présent dans 20 000 clubs dans 150 pays à travers le monde dont 10 filiales (USA, Japon, France, Italie, Espagne, Royaume-Uni, Allemagne, Autriche, Belgique et Chine). Babolat est fier de ses partenariats exclusifs avec de grandes marques internationales telles que Wimbledon, Club Med, Automobili Lamborghini et Michelin. Babolat a obtenu en 2026 le label Entreprise du Patrimoine Vivant pour le cordage en boyau naturel.

CONTACT MEDIAS BABOLAT FRANCE: ZR COMMUNICATION

Shirley Ribeiro: shirley@zrcommunication.com / Louise Cosnard: louise.cosnard@lcomm.fr